

Objet : Transition énergétique - Appel à manifestation d'intérêt Territoire à énergie positive (TEPOS) – Engagement du SMBP

Le Président expose :

Pour entraîner les territoires, les élus, les citoyens et les acteurs économiques dans une dynamique volontariste de transition énergétique, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en coordination avec le Ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la ruralité a lancé un appel à initiatives visant à engager "200 territoires à énergie positive pour la croissance verte".

L'objectif de ce dispositif est de valoriser et d'encourager les initiatives territoriales de progrès environnemental et énergétique, par la stimulation de projets et par le développement économique favorisant une croissance durable et des emplois pérennes sur des filières d'avenir. Les projets attendus doivent favoriser l'articulation entre une démarche de projet territorial et une stratégie d'expérimentations innovantes, au service de la transition énergétique et écologique de nos territoires.

La date limite de remise des candidatures est fixée au 1^{er} décembre 2014.

Le Président propose que le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales réponde à cet appel à manifestation d'intérêt conformément aux engagements inscrits dans la charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales et dans la continuité des initiatives engagées en préfiguration du Pnr.

Les objectifs proposés à moyen terme (2020) visent à répondre à deux ambitions principales :

- La production décentralisée d'énergie renouvelable fédératrice d'une nouvelle dynamique de développement rural participatif (ex : déploiement et démultiplication du modèle de Centrale Villageoise Photovoltaïque, accompagnement des Communes dans la production d'énergies renouvelables ...)
- L'accélération des économies d'énergie valorisant les atouts et opportunités du territoire (ex : diminution des consommations d'énergie des collectivités en optimisant prioritairement la gestion du parc d'éclairage public en lien avec l'objectif territorial de valorisation de la qualité du ciel nocturne, stratégie multi-partenariale en matière de rénovation du bâti ...).

Si la candidature des Baronnies Provençales est retenue, l'élaboration plus précise du projet veillera à garantir le principe de cohérence territorial en association à la démarche les Conseils généraux et régionaux, le Pays Sisteronais-Buëch et le Pays Une Autre Provence ainsi que l'ensemble des partenaires (Rhônalpénergie-Environnement, Energie SDED, le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes, l'ADIL, les CAUE, le CEDER, les espaces info énergie, etc.).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide** de déposer la candidature des Baronnies Provençales à l'appel à projet "Territoire à Energie Positive pour la croissance verte"
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD